

TER : la traque aux fraudeurs intensifiée

Avec un taux de fraude tombé à 12,7 % dans les trains contrôlés au lieu de 20 % en 2015, la Région semble en bonne voie dans sa chasse aux resquilleurs des TER. Une lutte d'autant plus importante qu'un seul point de fraude équivalait, selon la région PACA, à 800 000 euros de pertes.

Hier, en gare de St-Augustin à Nice, Christian Estrosi, président délégué de la région Paca, est venu rendre visite aux équipes mobiles de sécurité, accompagné par le directeur de la SNCF, Jean-Aimé Mougenot. « Ces équipes mobiles d'intervention voulues par la Région sont un très beau collectif. Vous nous avez donné l'occasion de réussir une première en France, réunir les métiers de la sûreté, du contrôle et de l'orientation des voyageurs. Cela marche très bien », a indiqué le directeur régional. Pour la constitution de ces équipes, la Région a financé



Hier en gare de Saint-Augustin. (Photo C. Doderigny)

seule la création de quarante postes d'agents de police ferroviaire pour un coût annuel de 3,6 millions d'euros. Ces équipes interviennent non seulement sur la fraude et la sécurisation des rames, mais aussi dans la relation avec les voyageurs en matière d'orientation. Depuis le début de l'année, sur six équipes créées, trois sont déployées sur le réseau Azur. 12 600 opérations de régularisation de titres de transport ont été effectuées. Dix-sept interpellations ont été opérées, et quatorze in-

terdictions d'accès au train signifiées. « Je veux saluer le travail du personnel de la SNCF », a souligné hier Christian Estrosi, brièvement couvert par le décollage d'un A 380 depuis l'aéroport de Nice.

18 millions d'euros pour la sécurité

Nous avons un des niveaux de fraude les plus élevés de France. Nous voulons rassurer les usagers régionaux, mais aussi les étrangers qui fréquentent nos trains. La présence humaine est essentielle

pour garantir la sécurité, lutter contre la fraude, ou accompagner les voyageurs. Sur les trois derniers mois, sur une moyenne de 117 000 usagers, ce sont 237 000 euros de recettes supplémentaires que nous avons engrangées en luttant contre la fraude. Nous réduisons le déficit, toute la collectivité est donc gagnante. »

En 2017, la Région consacrera 18 millions d'euros pour assurer la sécurité dans les gares et TER de Provence-Alpes-Côte d'Azur, « dont 12 millions d'euros en moyens humains », précise Christian Estrosi.

Il était accompagné hier de Philippe Tabarot, vice-président de la région PACA, chargé des transports, ainsi que de Marine Brenier, députée, candidate aux législatives. Christian Estrosi affirme qu'il entend, avec le président de Région, Renaud Muselier, tripler les effectifs d'agents de police ferroviaire d'ici deux ans.

Nice : 6 ans de prison à un beau-père agresseur sexuel

Mélanie (1), une jeune Niçoise, souffrait de troubles alimentaires. Elle se scarifiait, blessant un peu plus son corps souillé par son beau-père, Louhoudji Edi, 48 ans, un agent de sécurité. L'adolescente gardait ce secret jusqu'à ce que son malaise alerte le personnel de l'hôpital Lenval en septembre 2015.

De 4 ans à 12 ans, elle subira en silence les caresses poussées et déviantes de cet homme décrit comme ayant un problème avec l'alcool. Un père de substitution qui utilisera la fillette comme un objet sexuel.

La justice aurait pu renvoyer Louhoudji Edi devant une cour d'assises. Elle a préféré, avec l'accord des avocats, M^e Giraud pour la victime et M^e Padovani, pour l'accusé, la voie plus rapide et moins lourde : celle du tribunal correctionnel.

Le procès a duré près de 3 h 30 mardi soir, à huis clos.

Le parquet avait requis six ans de prison. Le tribunal, présidé par Annie Bergougnous, a choisi d'infliger

cette peine au prévenu, en détention provisoire depuis octobre 2015. Il a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur mineure de moins de 15 ans par personne ayant autorité.

Les débats ont été menés dans une ambiance très pesante selon les avocats. Mélanie, en sanglots, espérait surtout que son agresseur avoue ses turpitudes. Il n'en a rien été. « C'est une jeune fille qui a mis sa vie entre parenthèses depuis qu'elle connaît la date du procès. Elle va désormais se reconstruire », explique M^e Giraud, partie civile.

M^e Padovani a pu s'appuyer sur l'expertise psychiatrique du prévenu pour souligner que « M. Edi n'est pas un prédateur sexuel comme on veut le faire croire. » Néanmoins, la crédibilité de la jeune fille, ses symptômes et les témoignages de l'entourage ont convaincu le tribunal de la culpabilité de Louhoudji Edi.

CH. P.

1. prénom d'emprunt

LONGINES GLOBAL CHAMPIONS TOUR OF
CANNES
8.9.10 JUIN 2017

www.jumpingcannes.com

LONGINES
GLOBAL CHAMPIONS LEAGUE
CANNES CÔTE D'AZUR FRANCE